

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20121214-2012_A191-DE
Date de télétransmission : 19/12/2012
Date de réception préfecture : 19/12/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2012
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_A191

OBJET : Finances - Incriptions, modifications et clôtures d'AP/CP du Budget Principal

Le 14 décembre 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 7 décembre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - AMAROUCHE Annie - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENNOUR Dahbia - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CIOT Jean-David - CONTE Marie-Ange - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - FILIPPI Claude - GACHON Loïc - GALLESSE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINDE André - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LECLERC Jean-François - LICCIA Marcel - LONG Danielle - LOUIT Christian - MANCÉL Joël - MARTIN Régis - MAURICE Jany - MERGER Reine - MERSALI Malik - MICHEL Claude - MOHAMMEDI Amaria - MOINE Anne - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - NICOLAOU Jean-Claude - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - POITOU Frédéric - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - RIVORY Olivia - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRINQUIER Noëlle - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : DEVESA Brigitte suppléée par SKRIVAN Fleur - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - MICHEL Marie-Claude suppléée par MENGEAUD Julien - POTIE François suppléé par MAS Jean-Louis - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à JOUVE Mireille - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique - BERNARD Christine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCÉL Joël - BRAMI Héliot donne pouvoir à SUSINI Jules - BRUNET Danièle donne pouvoir à BENON Charlotte - CHORRO Jean donne pouvoir à LOUIT Christian - DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges - DESCLOUX Odette donne pouvoir à MORBELLI Pascale - DI CARO Sylvaine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - DILLINGER Laurent donne pouvoir à GARÇON Jacques - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - FOUQUET Robert donne pouvoir à TERME Françoise - GARNIER Eliane donne pouvoir à GARCIA Daniel - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - JONES Michèle donne pouvoir à MERGER Reine - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à PIERRON Liliane - LEGIER Michel donne pouvoir à MARTIN Régis - MARTIN Richard donne pouvoir à ORCIER Annie - MATAS Henri donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - MAURET Jacques donne pouvoir à JAUME Emmanuelle - MUSSET Alain donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre - NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à BENNOUR Dahbia - PIZOT Roger donne pouvoir CURINIER Erick - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à AREZKI Alain - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à RENAUDIN Michel - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - TONIN Victor donne pouvoir à TAULAN Francis

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CASSAN René - DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - GOURNES Jean-Pascal - GUEZ Daniel - MEDVEDOWSKY Alexandre - QUARANTA Alain - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_05

CONSEIL DU 14 DECEMBRE 2012

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources/Finances

Objet : Inscriptions, modifications et clôtures d'AP/CP du Budget principal
Décision du conseil

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'ouverture, la révision et la clôture d'autorisations de programme et de crédits de paiement.

Exposé des motifs :

Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales précisent que la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme.

Celles-ci constituent la limite supérieure des engagements juridiques pluriannuels qui peuvent être pris. Elles demeurent valables jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation et peuvent être révisées.

Il convient aujourd'hui de procéder à :

- l'ouverture d'autorisation de programme afin d'intégrer de nouvelles opérations ;
- de réviser les autorisations de programme existantes compte tenu des modifications de programme
- la clôture d'autorisations de programme.

I. Création d'autorisations de programme

Pour 2013, il convient d'ouvrir 5 nouvelles autorisations de programme :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL OPERATIONS	TOTAL CP 2013	Reste à Financer après 2013
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 2011/2013	DI384AP4	500 000	100 000	400 000
Total Aide au monde économique		500 000	100 000	400 000
OPA Cité de l'énergie PHASE 2	DI371AP2	16 000 000	1 300 000	14 700 000
Total Valorisation territoire ITER		16 000 000	1 300 000	14 700 000
Aides aux communes pour les travaux en forêt communales	A créer	270 000	90 000	180 000
Total Espaces naturels		270 000	90 000	180 000
Subvention Maison de l'Innovation (transfert dev eco)	DI385AP2	2 800 000	200 000	2 600 000
Total Enseign Sup et Recherche		2 800 000	200 000	2 600 000
FDC Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	DI254AP2	4 200 000	1 600 000	2 600 000
Total Mission Handicaps		4 200 000	1 600 000	2 600 000

➤ En matière d'environnement

- Aides aux communes pour les travaux en forêt communale

Les forêts communales de la CPA disposent d'un gisement forestier important mais peu exploité. Aussi afin de soutenir la gestion et l'exploitation mais aussi pour répondre aux nouveaux besoins de la filière (notamment en bois énergie), il est proposé de créer un fonds de concours incitatif à la sylviculture et à l'exploitation des bois des forêts communales de la CPA.

L'autorisation de programme sera donc de 270 000€ avec un crédit de paiement annuel de 90 000 € sur 3 ans. Ce fonds sera assorti d'une convention qui fixera les modalités d'octroi.

➤ En matière de développement économique

- « Pôle de compétitivité » convention FUI 2011/2013

Le Fonds Unique Interministériel est une aide d'Etat pour des projets de Recherche & Développement collaboratifs labellisés par les Pôles de compétitivité.

Dans un tour de table financier, les collectivités sont sollicitées pour des cofinancements. La CPA accorde des subventions aux entreprises basées sur son territoire et participant au projet R&D. Ce dispositif a fait l'objet d'une délibération cadre au Conseil de décembre 2007.

L'AP 2010 venant à son terme, il convient donc, en prévision des nouveaux financements qui seront présentés à la commission de Janvier, d'ouvrir une autorisation de programme d'un montant global de 500 000€.

- OPA Cité de l'énergie Phase 2

Cette subvention est destinée à participer au financement des équipements mutualisés qui vont composer les plates-formes de R&D de la Cité des Energies. Le montant global du programme d'équipement est de 16 000 000€ et s'étalera sur 3 ans.

Certains équipements seront installés dans le bâtiment de préfiguration et d'autres sur des plates formes extérieures.

➤ En matière d'enseignement supérieur et de recherche

- Hôtel de l'innovation et des Technologies

Ce projet est la réalisation d'un lieu de rencontre, de travail et de recherche mutualisé entre universitaires et industriels sur le thème de la sécurité numérique.

Il est entré en phase de réalisation sous la maîtrise d'ouvrage de l'université d'Aix-Marseille dans le cadre du projet AMIDEX, initiative d'excellence retenue au titre du Grand Emprunt.

Cette enveloppe sera affectée prioritairement aux dépenses d'acquisition des équipements nécessaires aux activités de recherche et au fonctionnement de ce projet. En fonction des besoins, cette autorisation de programme pourra également être affectée au cofinancement du bâtiment abritant l'H.I.T.

Le montant global de l'autorisation de programme est de 2 800 000 € et son échéance est fixée à fin 2015.

➤ En matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

- Fonds de concours accessibilité aux personnes à mobilité réduite

La loi n°2005-102 du 11 février 2005, a précisé les obligations des collectivités territoriales et fixé des échéances précises.

Selon les termes de la loi, tous les bâtiments neufs (Etablissements Recevant du Public, Etablissements Recevant des Travailleurs,

Logements) doivent répondre dès leur construction aux normes d'accessibilité pour tous les types de handicaps. Le diagnostic accessibilité des ERP de 1ère, 2ème, 3ème catégorie devait être réalisé avant 2010. Tous les ERP doivent répondre aux mêmes normes pour l'échéance du 1^{er} janvier 2015.

Dans cette perspective 21 communes nous ont transmis un budget prévisionnel des travaux prévus pour un budget global de 4,2M€.

Aussi il convient de créer une autorisation de programme d'un montant global de 4,2M€ échelonnée sur 3 ans.

II. Révision des autorisations de programme

Compte tenu de l'attribution de marchés de travaux à des prix différents des estimations, des modifications de programme ou d'aléas de chantier, les montants des autorisations de programme doivent être révisés.

9 opérations doivent faire l'objet d'une révision d'autorisations de programme.

Elles sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP après DM2-2012	Variation 2012	TOTAL OPERATIONS	Déjà Financé au 31/12/2011	CP 2012	TOTAL CP 2013	Reste à Financer après 2013
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 09/11	DI384AP2	1 000 000	289 986	1 289 986	403 655	556 331	330 000	0
Total Aide au monde économique		1 000 000	289 986	1 289 986	403 655	556 331	330 000	0
Subventions ANRU Aix	DI714AP	14 900 000	1 200 000	16 100 000	128 583	620 000	1 000 000	14 351 447
Total Politique de la ville		14 900 000	1 200 000	16 100 000	128 583	620 000	1 000 000	14 351 447
ENTREES DE VILLE 2007	DI50AP07	4 500 000	1 000 000	5 500 000	2 145 865	1 460 000	600 000	1 294 135
ENTREES DE VILLE AP GLOBALE	DI50AP12	4 500 000	4 500 000	9 000 000	0	100 000	1 500 000	7 400 000
Total Entrées de ville		9 000 000	5 500 000	14 500 000	2 145 865	1 560 000	2 100 000	8 694 135
Aix - Pôle d'activités 2011 - Eiffel	DI305AP6	1 000 000	500 000	1 500 000	8 275	21 000	125 000	1 345 725
Total Infrastructures Aménagement de Zone		1 000 000	500 000	1 500 000	8 275	21 000	125 000	1 345 725
Réhabilitation piscine A. Jany - Vitrolles	DI427RAP	2 746 133	159 000	2 905 134	2 340 185	100 000	464 949	0
Réhabilitation piscine du Puy Ste Réparate	DI424RAP	5 022 749	30 000	5 052 749	4 958 991	30 000	63 758	0
Réaménagement chapelle des Pénitents	DI480AP	5 300 000	800 000	6 100 000	510 192	4 020 000	1 500 000	69 808
Piscine Cabries : mise en conformité hydraulicité	DI46016AP	900 000	540 000	1 440 000	0	60 000	820 000	560 000
Total Bâtimnts		13 968 882	1 529 000	15 497 883	7 809 366	4 210 000	2 948 707	629 808

Commentaires :

- **Subvention Pôle de compétitivité, convention FUI 2009-2011** : cette opération nécessite une augmentation de l'AP de 289 986 € afin de solder les subventions votées en 2009 et 2011.
- **Subvention ANRU Aix** : Cette augmentation fait suite à une demande de la ville d'Aix, afin de permettre la réalisation des opérations de réhabilitation menées par Pays d'Aix Habitat pour lesquelles le montage financier n'est pas bouclé. Ainsi l'opération de renouvellement urbain nécessite des financements complémentaires portant ainsi la participation de la CPA à 16,1M€ soit une augmentation de 1.2M€
- **Entrées de ville 2007** : suite à des travaux lancés sur Le Tholonet il convient d'augmenter cette autorisation de programme d'1M€.

- **Entrées de ville Globalisées** : Dans un but de simplification des opérations comptables, il a été convenu que les autorisations de programme des entrées de ville ne seraient plus millésimées mais globalisées sur une seule autorisation de programme l'AP Entrées de ville 2012 qui devient l'AP entrées de ville globalisées. Aussi afin de prendre en compte les demandes 2013 il convient d'augmenter cette AP de 4,5M€.
- **Aix – Pôle d'activité 2011 Eiffel** : Les travaux réalisés dans le cadre de cette opération nécessitent une augmentation de l'AP de 500 000€.
- **Réhabilitation piscine Alex Jany Vitrolles (+ 159 000 €) et réhabilitation piscine du Puy Sainte Réparate(+30 000€)** : ces augmentations font suite à une nouvelle répartition des crédits de paiements en fonction de l'avancement des opérations avant une clôture en 2013.
- **Réaménagement Chapelle des Pénitents** : l'augmentation de l'AP de 800 000 € est nécessaire pour intégrer les avances forfaitaires de démarrage de 5% relatives aux marchés de travaux de fournitures, les révisions de prix, l'ajustement du montant des travaux sur le patrimoine ancien et pour la scénographie selon les exigences du Conservateur Régional des Monuments Historiques, ainsi que pour les imprévus techniques et la mise au point de la muséographie.
- **Piscine de Cabriès, mise en conformité hydraulité** : il convient ici d'augmenter l'AP de 540 000 € afin d'intégrer une deuxième opération de travaux concernant la création d'un bâtiment d'accueil, vestiaires, sanitaires et locaux personnel selon la délibération du bureau du 28 juin 2012.

III - Clôture d'autorisations de programme

La création du budget annexe des transports urbains entraîne la clôture des autorisations de programme relevant de cette compétence et qui basculent sur ce nouveau budget.

Les opérations suivantes sont donc clôturées sur le budget principal afin d'être réouvertes sur le budget annexe.

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP après DM2-2012	Variation 2012	TOTAL OPERATIONS	Déjà Financé au 31/12/2011	CP 2012	Reste à Financer après 2012
Acquisition mobilier urbain points d'arrêt ancien CG 13	DI611AP	960 000	0	960 000	787 543	12 000	160 457
Aix Parc Relais 3 sautets	DI635AP	853 000	0	853 000	9 306	20 000	823 694
Aménagement couloir bus site propre RD9/A51	DI665AP	5 000 000	0	5 000 000	33 256	310 000	4 656 744
Aménagement parc relais Malacrida	DI642AP	6 000 000	0	6 000 000	216 455	1 300 000	4 483 546
Aménagement parc relais rte Sisteron	DI629AP	1 607 000	0	1 607 000	1 530 658	0	76 342
Création couloirs de bus	DI643AP	4 000 000	0	4 000 000	876 662	1 600 000	1 523 338
Mise en place système billettique	DI647AP	4 127 201	0	4 127 201	2 802 326	1 324 875	1
Pôle d'échange gare routière AIX	DI630AP	24 000 000	0	24 000 000	1 729 673	4 750 000	17 520 327
Pôle d'échange gare routière des Milles - pland'Aillane	DI652AP	7 700 000	0	7 700 000	580 479	1 445 000	5 674 521
Pôle d'échanges de Pertuis	DI664AP	2 000 000	0	2 000 000	0	150 000	1 850 000
Pôle Simiane gare SNCF	DI532AP	1 674 400	0	1 674 400	696 216	50 000	928 184
Travaux extension parc relais Krypton	DI657AP	24 100 000	0	24 100 000	290 223	2 910 000	20 899 777
Trets - pôle d'échanges gare routière	DI530AP	1 526 000	0	1 526 000	26 596	0	1 499 404
Création couloirs de bus Malacrida	DI6492AP	4 250 000	0	4 250 000	0	800 000	3 450 000
Création couloirs de bus Krypton-centre ville	DI6493AP	2 000 000	0	2 000 000	233 592	50 000	1 716 408
Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur	DI670AP	4 000 000	0	4 000 000	0	100 001	3 899 999
BHNS Travaux préparatoires quartier Pont de l'Arc	DI663-1	5 000 000	0	5 000 000	0	150 000	4 850 000
		98 797 601	0	98 797 600	8 812 984	14 971 875	74 012 741

Les autorisations de programme suivantes doivent également être clôturées ; il s'agit d'opérations terminées, abandonnées ou intégrées dans des opérations globalisées.

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL OPERATIONS	Déjà Financé au 31/12/2011	CP 2012	Reste à Financer après 2012
Aix RN8 Tranche 1	DI513AP	774 299	725 960	0	48 339
BEAUREQUEIL Entrées Sud/Nord	DI539AP	460 000	416 059	0	43 941
CHATEAUNEUF Entrées sud RD46	DI510AP	493 569	493 489	0	80
FUVEAU Carrefour RD56E/RD46	DI523AP	1 120 000	1 111 285	0	8 715
LAMBESC Route d'AIX	DI505AP	1 056 925	1 032 194	0	24 731
LES PENNES MIRABEAU RN 113	DI521AP	1 300 000	1 049 427	0	250 573
SIMIANE RD59 Gare	DI504AP	237 170	222 270	0	14 900
Aix Pont de l'Arc	525	800 000	0	0	800 000
Mimet RD8 Carrefour du poteau	5291	140 000	0	0	140 000
Mimet PAE	5293	92 912	92 900	0	12
Rousset lieu di Les Bannettes	514	449 000	0	0	449 000
Saint Esteve Janson RD561b/CAT tr2	2451	175 000	0	0	175 000
St Gannat RN7	520	280 000	0	0	280 000
Trets avenue de Gardanne tr1	518	19 000	13 818	0	5 182
Trets avenue de Gardanne tr2	5181	175 000	0	0	175 000
Aix chemin de la repentance	540	172 635	172 421	0	214
Total Entrées de ville		7 745 510	5 329 823	0	2 415 687
Mimet réhab zone puits Gérard	342	200 000	177 669	0	22 331
Total Infrastructures zones d'aménagement		200 000	177 669	0	22 331
Requalification du site de la Parade station	169	540 000	0	540 000	0
Total Collecte		13 583 152	8 268 191	540 000	4 774 961
Plateforme logistique	813	1 200 000	0	1 200 000	0
Total Développement Economique		1 200 000	0	1 200 000	0

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9,

VU l'avis de la Commission des finances en date du 13 novembre 2012.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la création des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL OPERATIONS	TOTAL CP 2013	Reste à Financer après 2013
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 2011/2013	DI384AP4	500 000	100 000	400 000
Total Aide au monde économique		500 000	100 000	400 000
OPA Cité de l'énergie PHASE 2	DI371AP2	16 000 000	1 300 000	14 700 000
Total Valorisation territoire ITER		16 000 000	1 300 000	14 700 000
Aides aux communes pour les travaux en forêt communales	A créer	270 000	90 000	180 000
Total Espaces naturels		270 000	90 000	180 000
Subvention Maison de l'Innovation (transfert dev éco)	DI385AP2	2 800 000	200 000	2 600 000
Total Enseign Sup et Recherche		2 800 000	200 000	2 600 000
FDC Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	DI254AP2	4 200 000	1 600 000	2 600 000
Total Mission Handicaps		4 200 000	1 600 000	2 600 000

- **APPROUVER** la révision des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP après DM2-2012	Variation 2012	TOTAL OPERATIONS	Déjà Financé au 31/12/2011	CP 2012	TOTAL CP 2013	Reste à Financer après 2013
Sub "Pôle de compétitivité" Convention FUI 09/11	DI384AP2	1 000 000	289 986	1 289 986	403 655	556 331	330 000	0
Total Aide au monde économique		1 000 000	289 986	1 289 986	403 655	556 331	330 000	0
Subventions ANRU Aix	DI714AP	14 900 000	1 200 000	16 100 000	128 553	620 000	1 000 000	14 351 447
Total Politique de la ville		14 900 000	1 200 000	16 100 000	128 553	620 000	1 000 000	14 351 447
ENTREES DE VILLE 2007	DI50AP07	4 500 000	1 000 000	5 500 000	2 145 865	1 460 000	600 000	1 294 135
ENTREES DE VILLE AP GLOBALE	DI50AP12	4 500 000	4 500 000	9 000 000	0	100 000	1 500 000	7 400 000
Total Entrées de ville		9 000 000	5 500 000	14 500 000	2 145 865	1 560 000	2 100 000	8 694 135
Aix - Pôle d'activités 2011 - Eiffel	DI305AP6	1 000 000	500 000	1 500 000	8 275	21 000	125 000	1 345 725
Total Infrastructures Aménagement de Zone		1 000 000	500 000	1 500 000	8 275	21 000	125 000	1 345 725
Réhabilitation piscine A. Jany - Vitrolles	DI427RAP	2 746 133	159 000	2 905 134	2 340 185	100 000	464 949	0
Réhabilitation piscine du Puy Ste Réparate	DI424RAP	5 022 749	30 000	5 052 749	4 958 991	30 000	63 758	0
Réaménagement chapelle des Pénitents	DI480AP	5 300 000	800 000	6 100 000	510 192	4 020 000	1 500 000	69 808
Piscine Cabries : mise en conformité hydraulicité	DI46016AP	900 000	540 000	1 440 000	0	60 000	820 000	560 000
Total Bâtiments		13 958 882	1 529 000	15 487 882	7 809 368	4 210 000	2 948 707	629 808

- **APPROUVER** la clôture des autorisations de programme suivantes :

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL AP après DM2-2012	Variation 2012	TOTAL OPERATIONS	Déjà Financé au 31/12/2011	CP 2012	Reste à Financer après 2012
Acquisition mobilier urbain points d'arrêt ancien CG 13	DI611AP	960 000	0	960 000	787 543	12 000	160 457
Aix Parc Relais 3 sautets	DI635AP	853 000	0	853 000	9 306	20 000	823 694
Aménagement couloir bus site propre RD9/A51	DI665AP	5 000 000	0	5 000 000	33 256	310 000	4 656 744
Aménagement parc relais Malacrida	DI642AP	6 000 000	0	6 000 000	216 455	1 300 000	4 483 546
Aménagement parc relais rte Sisteron	DI629AP	1 607 000	0	1 607 000	1 530 658	0	76 342
Création couloirs de bus	DI643AP	4 000 000	0	4 000 000	876 662	1 600 000	1 523 338
Mise en place système bilétique	DI647AP	4 127 201	0	4 127 201	2 802 326	1 324 875	1
Pôle d'échange gare routière AIX	DI630AP	24 000 000	0	24 000 000	1 729 673	4 750 000	17 520 327
Pôle d'échange gare routière des Milles - pland'Aillane	DI652AP	7 700 000	0	7 700 000	580 479	1 445 000	5 674 521
Pôle d'échanges de Pertuis	DI664AP	2 000 000	0	2 000 000	0	150 000	1 850 000
Pôle Simiane gare SNCF	DI532AP	1 674 400	0	1 674 400	696 216	50 000	928 184
Travaux extension parc relais Krypton	DI657AP	24 100 000	0	24 100 000	290 223	2 910 000	20 899 777
Trets - pôle d'échanges gare routière	DI630AP	1 526 000	0	1 526 000	26 596	0	1 499 404
Création couloirs de bus Malacrida	DI649AP	4 250 000	0	4 250 000	0	800 000	3 450 000
Création couloirs de bus Krypton-centre ville	DI649AP	2 000 000	0	2 000 000	233 592	50 000	1 716 408
Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur	DI670AP	4 000 000	0	4 000 000	0	100 001	3 899 999
BHNS Travaux préparatoire quartier Pont de l'Arc	DI663-1	5 000 000	0	5 000 000	0	150 000	4 850 000
		98 797 601	0	98 797 600	9 812 984	14 971 875	74 012 744

LIBELLE OPERATION	Code Opér. nature	TOTAL OPERATIONS	Déjà Financé au 31/12/2011	CP 2012	Reste à Financer après 2012
Aix RN8 Tranche 1	DI513AP	774 299	725 960	0	48 339
BEAURECUEIL Entrées Sud/Nord	DI539AP	460 000	416 059	0	43 941
CHATEAUNEUF Entrées sud RD46	DI510AP	493 569	493 489	0	80
FUVEAU Carrefour RD56E/RD46	DI523AP	1 120 000	1 111 285	0	8 715
LAMBESC Route d'AIX	DI505AP	1 056 925	1 032 194	0	24 731
LES PENNES MIRABEAU RN 113	DI521AP	1 300 000	1 049 427	0	250 573
SIMIANE RD59 Gare	DI504AP	237 170	222 270	0	14 900
Aix Pont de l'Arc	525	800 000	0	0	800 000
Mimet RD8 Carrefour du poteau	5291	140 000	0	0	140 000
Mimet PAE	5293	92 912	92 900	0	12
Rousset lieu d/ Les Bannettes	514	449 000	0	0	449 000
Saint Esteve Janson RD561b/CAT tr2	2451	175 000	0	0	175 000
St Cannat RN7	520	280 000	0	0	280 000
Trets avenue de Gardanne tr1	518	19 000	13 818	0	5 182
Trets avenue de Gardanne tr2	5181	175 000	0	0	175 000
Aix chemin de la repentance	540	172 635	172 421	0	214
Total Entrées de ville		7 746 510	5 329 823	0	2 416 687
Mimet réhab zone puits Gérard	342	200 000	177 669	0	22 331
Total infrastructures zones d'aménagement		200 000	177 669	0	22 331
Requalification du site de la Parade station s	169	540 000	0	540 000	0
Total Collecte		13 583 152	8 268 191	540 000	4 774 961
Plateforme logistique	813	1 200 000	0	1 200 000	0
Total Développement Economique		1 200 000	0	1 200 000	0

OBJET : Finances - Incriptions, modifications et clôtures d'AP/CP du Budget Principal

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	135
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	135
Majorité absolue	68
Pour	135
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



19 DEC. 2012